

SEANCE	18 Décembre 2009 CG-5-2438
Direction du Développement	Sous Direction du Développement territorial - Habitat

## GRAND PROJET VILLE (GPV) de CHANTELOUP-LES-VIGNES

### **OBJET : Approbation du contrat exceptionnel de soutien au GPV de Chanteloup-les-Vignes (2009-2011) et de la convention de direction de projet du GPV avec l'EPAMSA**

Le projet de renouvellement urbain de Chanteloup-les-Vignes, engagé depuis 2000, porte sur la **restructuration du quartier de la Noé**. Il repose sur **trois axes**, dans un objectif de **désenclavement** et de **retour d'attractivité résidentielle** :

- ✓ créer les conditions d'un développement urbain et économique de la commune
- ✓ adapter la réponse publique à la situation et à la demande sociale des ménages résidents du quartier de la Noé
- ✓ inscrire le projet de ville dans le cadre d'un projet de territoire.

#### **BILAN 2001-2008 :**

- ✓ **Reconfiguration de la voirie et des espaces publics** (notamment le mail du Coteau, le parvis de la gare, la rue des Marottes, les contre-allées de la résidence du Béguinage, la rue des Pierreuses et la place du Pas) ;
- ✓ **Programme d'équipements publics** phares dans le quartier de la Noé (ouverture de la Maison de l'Emploi et de la Formation, réhabilitation du complexe sportif COSEC, mise en chantier de la Maison de la petite enfance) ;
- ✓ **Réhabilitation des écoles** Rimbaud et Ronsard et construction de l'école « 1000 visages » ;
- ✓ **Amélioration de l'offre de logements** privés ou publics et installation d'un hôtel d'entreprises de 40.000 m<sup>2</sup>.

#### **2009-2011 : INVESTISSEMENTS ENVISAGES**

Pour désenclaver le quartier, la **finalisation de l'axe est-ouest** constitue une priorité. Des **équipements publics stratégiques** restent à réaliser (médiathèque, transfert du poste du poste de police).

Le développement d'une zone d'activités de 24 hectares ayant vocation à accueillir des activités en lien avec l'éco-construction et en résonance avec l'ambitieux programme de relance économique porté par l'POIN Seine-Aval, **constitue une importante perspective de création d'emplois**.

Enfin, les perspectives de développement de l'offre de logements, tels que contractualisées au titre du contrat de développement de l'offre résidentielle (CDOR), visent notamment **la création de logements diversifiés**.



*Place de l'Eté Vert, à Chanteloup-les-Vignes*

#### **OPERATIONS FINANCEES PAR LE CONSEIL GENERAL AU TITRE DU CONTRAT EXCEPTIONNEL 2009-2011 :**

- ✓ Aménagement de la Place des Arcades (participation du CG à hauteur de 41%, soit **1 139 600 €**).
- ✓ Aménagement de la rue des Pierreuses – 3<sup>ème</sup> tranche (participation du CG à hauteur de 80%, soit **125 160 €**).
- ✓ Réaménagement de la rue Edouard Legrand (participation du CG à hauteur de 66,7%, soit **1 000 000 €**).
- ✓ Aménagement de la rue de l'Ellipse (participation du CG à hauteur de 43%, soit **450 000 €**).

L'EPAMSA assure la direction de projet. Le Conseil général participe à la direction de projet à hauteur de 60 000 € pour 2009 (montant moyen annuel de la participation du CG à la direction de projet depuis 2009 : 94 900 €).